

AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra à huis clos **le lundi 7 décembre 2020, à 19h30**, en vidéoconférence et diffusée en direct sur Internet, le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1. Demande de dérogation mineure afin de permettre l'implantation d'un bâtiment agricole d'élevage de plus de 25 têtes à une distance minimale de 58 m de la ligne avant de lot, 3 m d'une ligne latérale de lot et 2 m d'une ligne arrière de lot, malgré les normes prévues à l'article 97 du règlement de zonage numéro 1037-2017, au 1071, boulevard de Bromont, lot 2 929 111, zone P1F-10, district Mont-Soleil.
2. Demande de dérogation mineure afin d'autoriser l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée portant la superficie d'implantation à 367 m² qui représente 100 % de la superficie d'implantation du bâtiment existant au lieu de 75% maximum, ayant une façade en retrait de 3,67 m au lieu de 5 m minimum et portant la largeur de façade à 24 m au lieu de 20 m maximum, le tout tel que stipulé à l'article 101 du règlement de zonage numéro 1037-2017 , au 915, rue Shefford, lot 6 008 418, zone P5-05, district Pierre-Laporte.
3. Demande de dérogation mineure afin de permettre et régulariser, la construction de bâtiments et saillies à moins de 5 m des lots 4 303 623, 4 687 313, 4 687 314 et 4 687 322, adjacents au projet résidentiel intégré Parc-sur-Rivière, malgré la norme prévue à l'article 260.3 du règlement de zonage numéro 1037-2017, avenue de l'Hôtel-de-Ville, zone P6-09, district Mont-Brome.

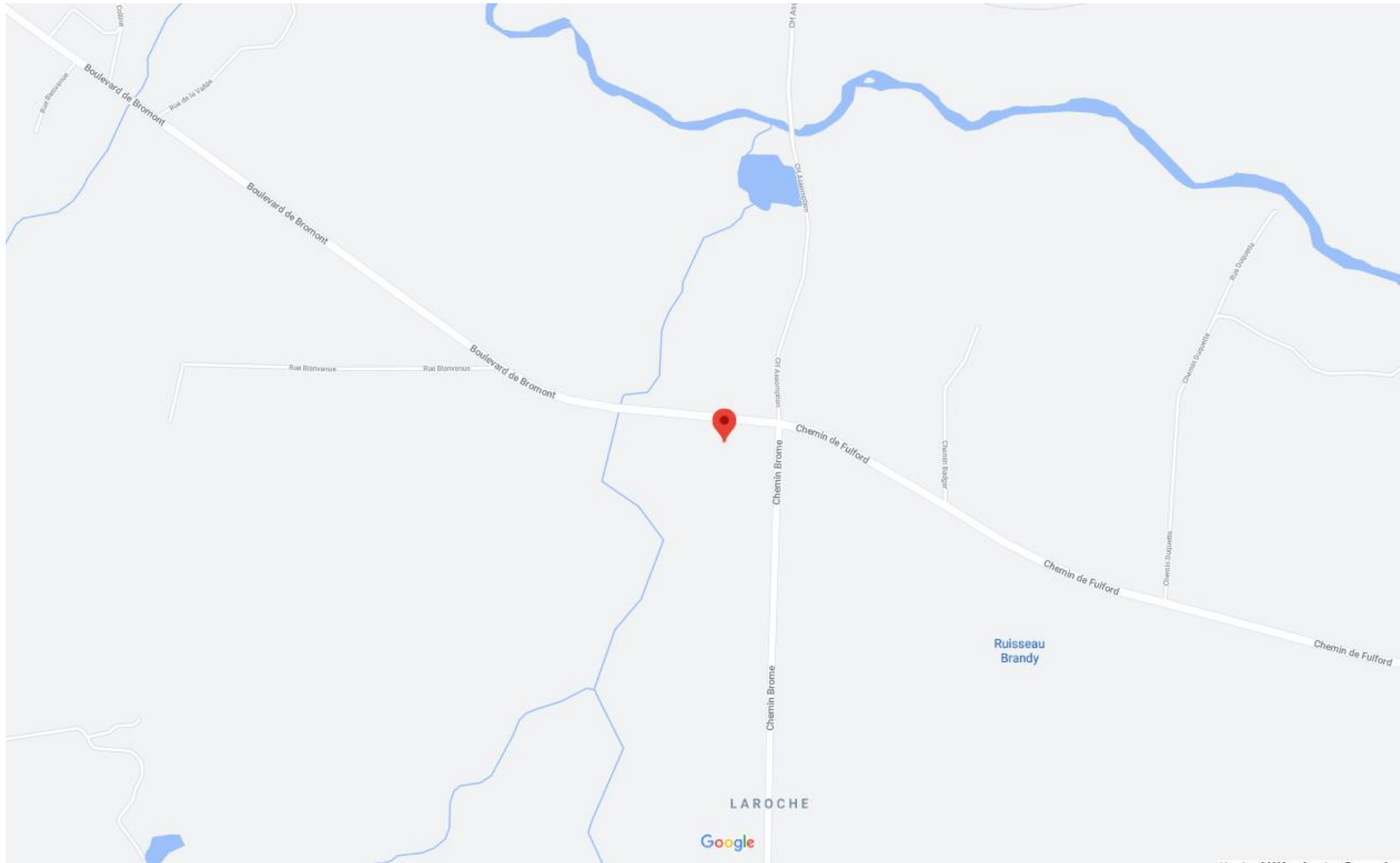
En conséquence, toute personne intéressée à intervenir au sujet de ces demandes de dérogations mineures doit le faire par courriel, avant le lundi 7 décembre 16h00 à greffe@bromont.com . Toutes vos coordonnées doivent apparaître dans le courriel, afin que nous puissions vous contacter.

Bromont, ce 20^e jour de novembre 2020

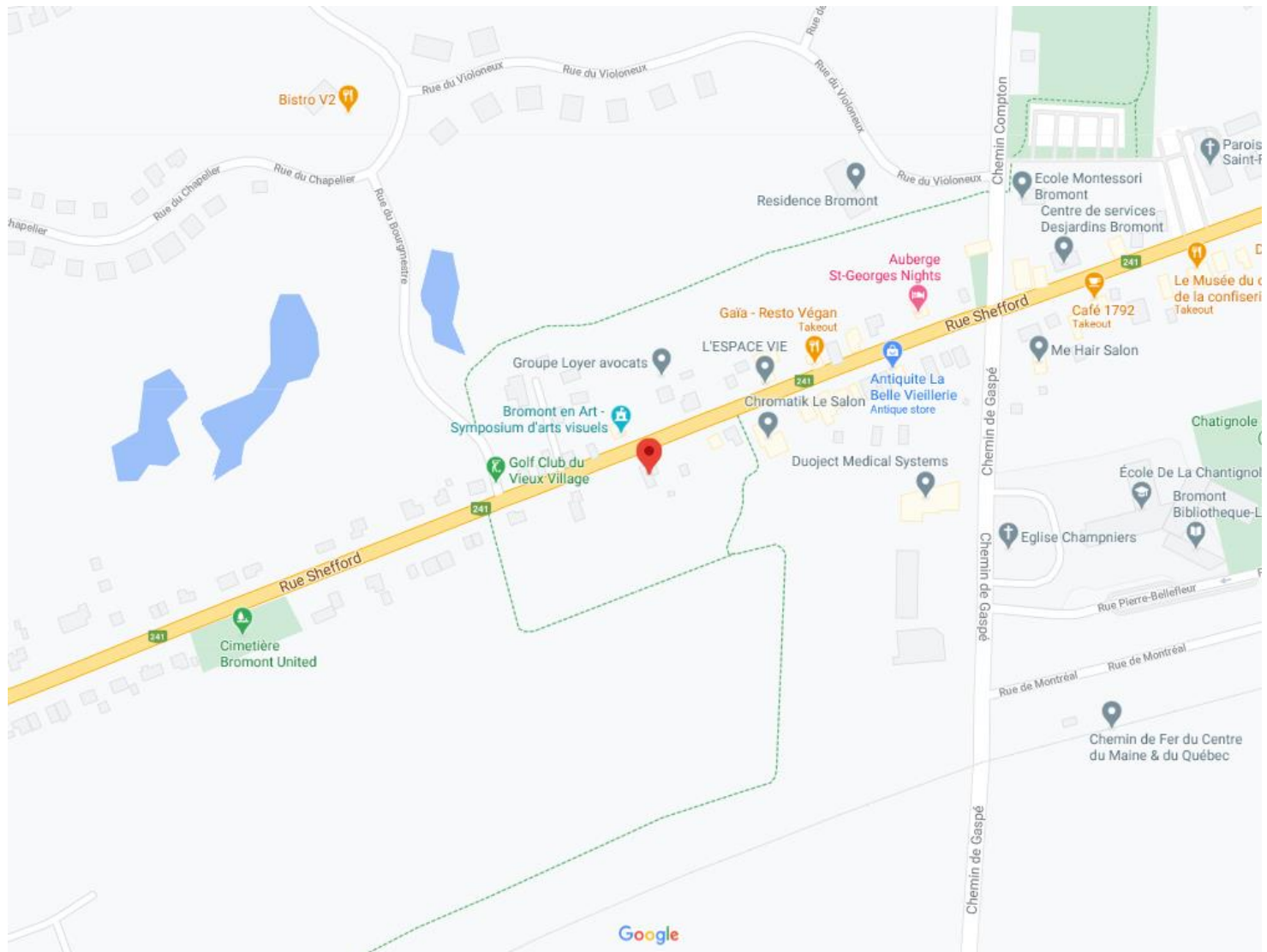
La greffière,

Ève-Marie Préfontaine, avocate

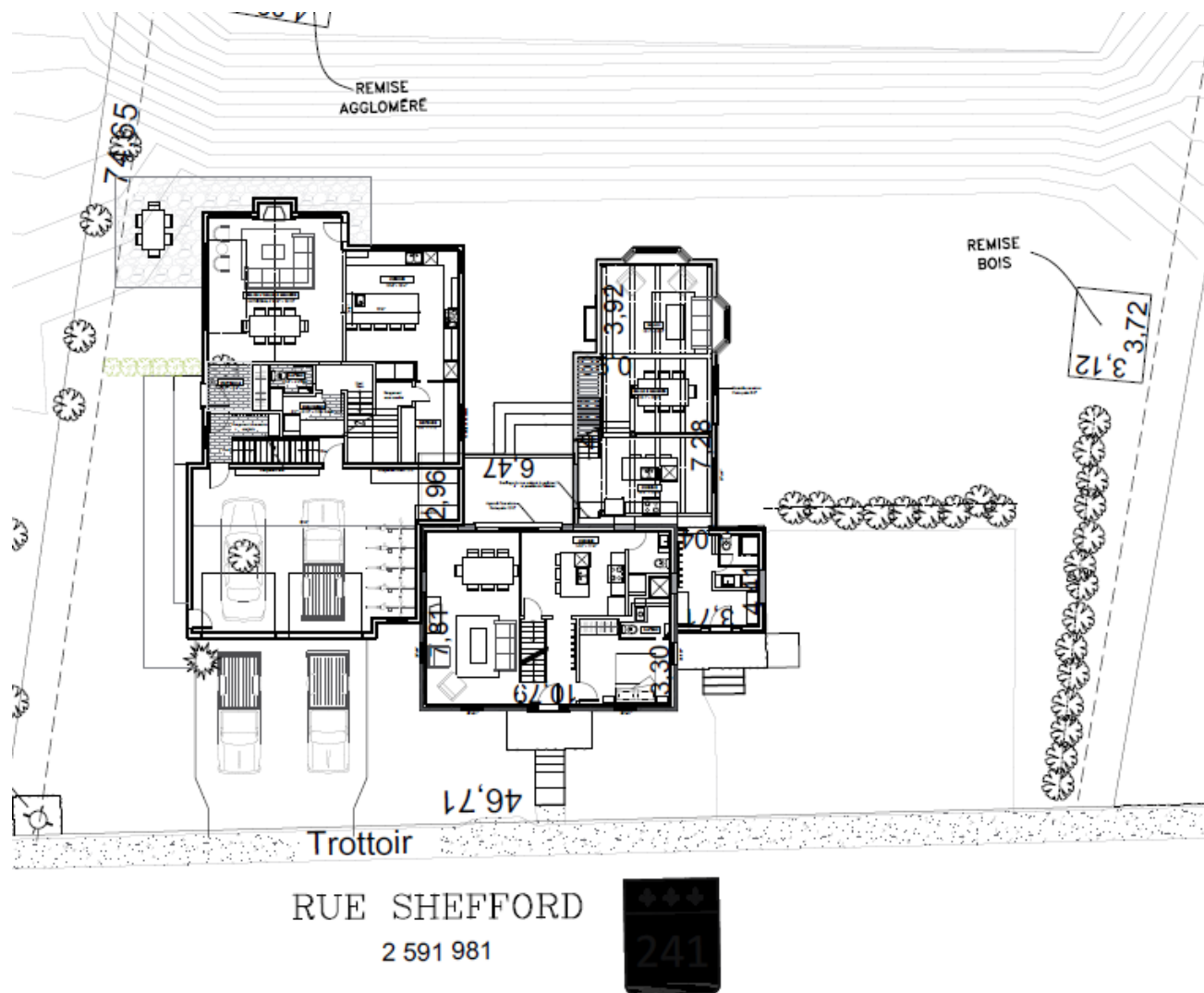
1- 1071, boulevard de Bromont (1 de 2)



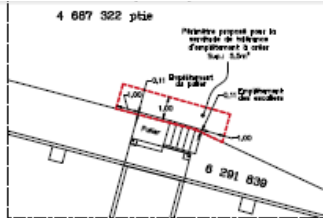
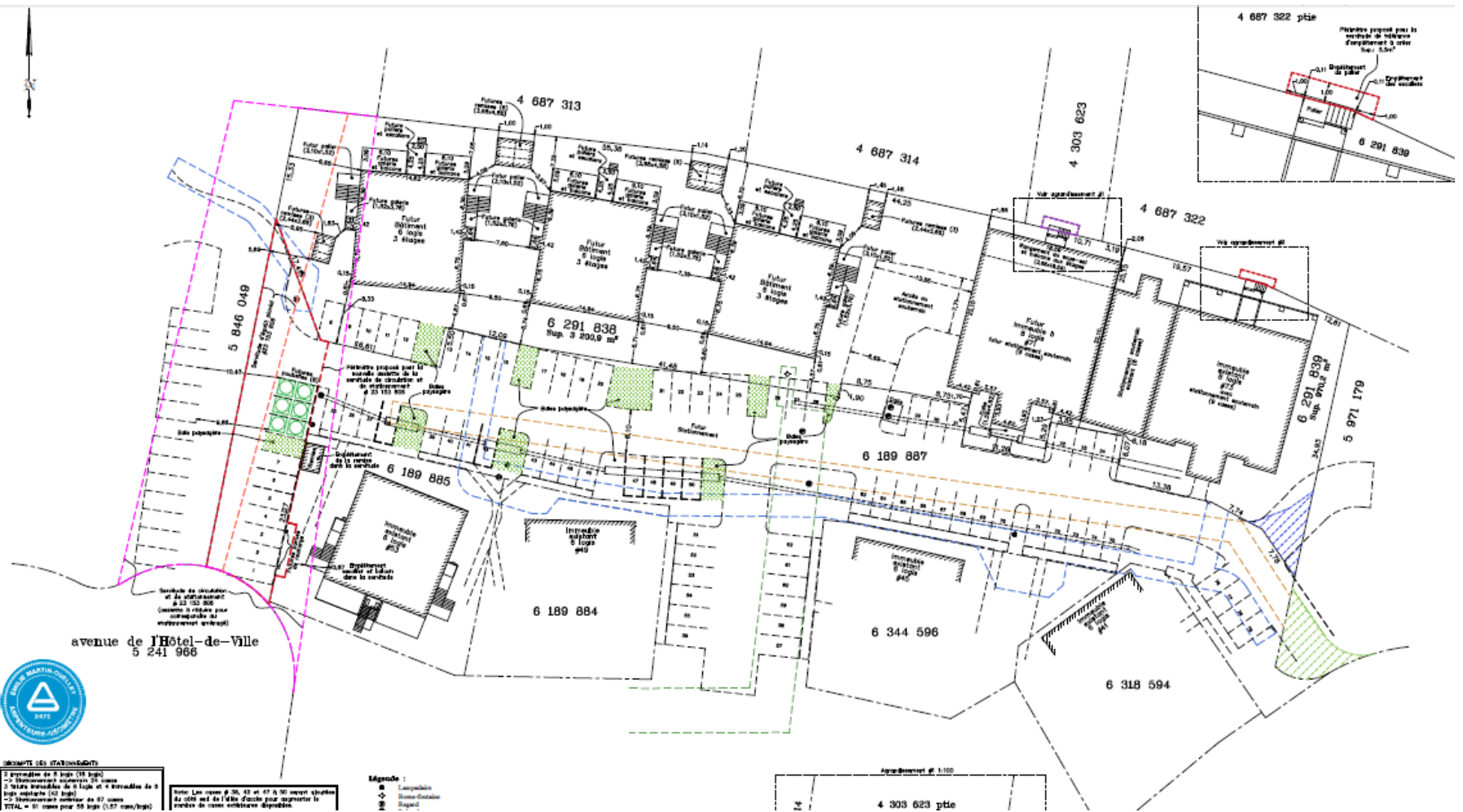
2- 915, rue Shefford (1 de 2)



2- 915, rue Shefford (2 de 2)



3- Parc-sur-Rivière, rue de l'Hôtel-de-ville (1 de 2)



avenue de l'Hôtel-de-Ville
5 241 966



RECAPITULE DES STATISTIQUES
 -> Aire bâtie de 8 jours (18 logs)
 -> Aire bâtie de 15 jours (28 logs)
 -> Aire bâtie de 30 jours (4 logs et 4 bureaux de 4 logs équivalents (12 logs))
 -> Aire bâtie de 60 jours (4 logs)
 TOTAL = 51 cases pour 88 logs (1,77 case/log)

Notes: Les cases # 36, 43 et 47 à 50 seront affectées à des fins non de l'acte d'acte pour représenter le nombre de cases solitaires disponibles.

Légende :
 [Symbol] Logements
 [Symbol] Bureaux/Écoles
 [Symbol] Parcage

Agrandissement # 1:100
 4 303 623 ptie